

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ANTIPODE

OBJETIF

La politique de développement durable d'Antipode Peru revêt une grande importance pour l'entreprise, ses employés et ses parties prenantes, car elle s'aligne sur sa mission de promotion du tourisme responsable au Pérou et en Bolivie. Cette politique vise à favoriser une rémunération équitable du personnel local, à encourager l'engagement culturel entre les voyageurs et les communautés, et à appliquer des mesures strictes de préservation de l'environnement. Antipode cherche à s'établir comme une entité socialement et écologiquement responsable. Cet engagement contribue à l'établissement de relations positives avec les parties prenantes, y compris les communautés locales et les partenaires, et contribue en fin de compte à la durabilité à long terme du tourisme responsable dans la région.

CHAMP D'APPLICATION

Cette politique couvre toutes les activités du voyageur Antipode, depuis les opérations jusqu'au niveau de la direction. Nous la communiquerons à tous nos employés, nos partenaires, fournisseurs et clients, en les encourageant à la respecter en tant que norme minimale ou à la dépasser dans la mesure du possible. Cette politique n'aborde pas de procédures particulières. Tous les membres de l'équipe d'Antipode sont responsables de la mise en œuvre de la politique de développement durable de l'entreprise.

1. GESTION DE LA DURABILITE & CONFORMITE LEGALE

1.1. ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- La direction d'ANTIPODE est totalement engagée dans la performance de l'entreprise en matière de développement durable et soutient la déclaration de mission et la politique de développement durable de l'entreprise. Nous utilisons la plateforme Travelife pour rendre compte de nos progrès en matière de développement durable et pour suivre et évaluer ces progrès. Nous nous engageons à communiquer (publiquement) nos performances en matière de développement durable (au moyen du rapport Travelife) tous les deux ans.
- ANTIPODE s'engage à améliorer en permanence ses pratiques en matière de développement durable, y compris le contrôle et l'évaluation continus de sa politique de développement durable ; en consacrant du personnel et des ressources à la réalisation de ses objectifs en la matière.

1.2. CONFORMITE LEGALE

- ANTIPODE respecte toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales relatives aux ressources humaines, aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant, aux droits fonciers, à la gestion de l'environnement, à la faune et à l'utilisation des terres. Nous suivons un code d'éthique strict, y compris une politique de tolérance zéro pour la corruption, les pots-de-vin, le travail forcé et la discrimination.

2. GESTION INTERNE : POLITIQUE SOCIALE & DROITS DE L'HOMME

- ANTIPODE soutient les activités de développement professionnel liées à la carrière et à l'emploi.
- ANTIPODE s'engage à respecter le principe d'une rémunération juste et égale pour un travail similaire et pour un travail de valeur égale pour tous ses employés et sous-traitants, indépendamment du sexe, de la race, de l'origine nationale, de l'état civil, de l'âge ou de la religion.
- ANTIPODE s'engage à favoriser un lieu de travail/une culture de travail sûr(e), sain(e) et inclusif(ve) où tous les employés sont en mesure d'accomplir leurs tâches/de reconnaître leur potentiel.
- ANTIPODE s'engage à appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin, de la corruption, de la discrimination et de la violation des droits de l'homme, y compris le travail forcé, la traite des êtres humains et tous les droits de l'enfant.
- ANTIPODE s'engage à soutenir les femmes professionnelles et les jeunes mères en leur offrant des opportunités de carrière et de promotion égales et des horaires de travail flexibles.
- ANTIPODE attend également cet engagement de la part de tous ses partenaires et fournisseurs.

3. GESTION INTERNE : ENVIRONNEMENT ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES

- ANTIPODE suit toutes les réglementations locales et nationales concernant le droit de l'environnement.
- ANTIPODE s'engage à respecter sa politique de réduction des biens jetables et consommables pour le bureau.

3.1. POLITIQUE DE REDUCTION DES BIENS CONSOMMABLES AU BUREAU

3.1.1. Approvisionnement et achat pour le bureau :

- ANTIPODE évalue l'utilisation de toutes les marchandises et de tous les produits achetés, en particulier en termes d'eau, de déchets, d'énergie et de carbone.
- ANTIPODE achète de fournitures de bureau localement, de manière saisonnière, dans le cadre du commerce équitable, en vrac, avec un emballage limité, certifié durable dans la mesure du possible.
- ANTIPODE considère le critère de consommation d'énergie au moment de l'achat de nouveau équipement. Et nous regardons le symbole ENERGY STAR.

- ANTIPODE prend en compte la durabilité dans toutes vos décisions d'achat :
Avons-nous vraiment besoin de ce produit ?
Peut-on le louer ou l'emprunter au lieu de l'acheter ?
Ce produit durera-t-il longtemps ou est-il à usage unique et/ou cassable ?
Crée-t-il des déchets superflus ou des dommages à la planète ? (eau, pollution, énergie, transport, déchets, etc.)
Pouvons-nous acheter auprès d'entreprises locales réputées (par exemple, certifiées durables) ?
Est-il possible de combiner les commandes ou d'acheter des recharges ou des produits en vrac afin de réduire l'empreinte carbone ?

3.1.2. Réduction des biens jetables :

- Antipode met à disposition des salariés la vaisselle en céramique et couverts réutilisables.

3.1.3. Utilisation de papier dans le bureau

- ANTIPODE n'imprime qu'en cas d'absolue nécessité et, le cas échéant, toujours en recto verso et en niveaux de gris. Le papier doit toujours être certifié FSC ou équivalent.
- ANTIPODE priorise la communication directe et électronique entre les employés. Cela économise l'utilisation de papier imprimé.

3.2. POLITIQUE DE MERCHANDISING IMPRIMÉ

- ANTIPODE fait le choix de ne pas utiliser de matériel promotionnel imprimé. Toutes nos campagnes et communications sont conçues de manière électronique. Cette approche nous permet de minimiser notre consommation de papier, de réduire notre empreinte carbone et de contribuer à la préservation de l'environnement.

3.3. POLITIQUE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Chez ANTIPODE des mesures d'économie d'énergie sont en place dans tous les espaces communs
- Chez ANTIPODE, tous les équipements et éclairages sont économes en énergie et éteints/débranchés/mise en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Chez ANTIPODE, nos 100% d'ampoules sont LED.
- ANTIPODE ne possède pas un système de chauffage pour le bureau. Le personnel utilise ponctuellement un système à gaz pour les journées plus froides.
- ANTIPODE ne possède pas un système de climatisation.
- ANTIPODE incite à tous les employés d'éteindre les ordinateurs et autres appareils lors des pauses et à la fin de la journée de travail.
- ANTIPODE désigne une personne à vérifier le bon fonctionnement des mesures d'économie d'énergie.
- Chez ANTIPODE, nous utilisons une bouilloire pour chauffer l'eau et nous gardons l'eau chaude dans un thermos.
- ANTIPODE s'engage à réduire l'envoi de pièces jointes dans l'envoi des mails entre les salariés, mais aussi aux clients. Nous sommes conscientes que cela permettra réduire l'empreinte carbone dans nos communications.
- ANTIPODE s'engage à utiliser des appareils de faible consommation d'énergie. Les symboles comme ENERGY STAR sont pris en compte.

3.4. POLITIQUE D'ÉCONOMIE D'EAU

- Chez Antipode, des mesures d'économie d'eau seront en place dans tous les espaces communs et les toilettes.
- Les employés d'ANTIPODE s'engagent à indiquer des problèmes de fuite afin de réparer les problèmes le plus rapidement possible. Note : À Cusco, le système de distribution d'eau est restreint, et nous sommes contraints de stocker de l'eau.

3.5. POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS

- ANTIPODE est soumis à la réglementation imposée par la mairie pour la disposition finale des déchets.
- ANTIPODE utilise le service public pour la collecte des déchets recyclables, tels que le carton et les bouteilles en plastique. Les déchets générés sont triés en conformité avec les directives municipales.
- ANTIPODE encourage aux salariés le tri des déchets et le recyclage, toutes les poubelles seront retirées et remplacées par des points de recyclage.

- ANTIPODE s'engage à l'achat de produits de nettoyage en vrac.
- ANTIPODE s'engage à prendre mesures pour éviter le gaspillage.
- L'impression papier au bureau est strictement limitée aux démarches administratives. L'impression recto-verso est fortement recommandée. La politique de "réfléchir avant d'imprimer" sera encouragée afin de réduire la consommation de papier. Le personnel est incité à utiliser l'archivage électronique, et les principaux manuels sont désormais électroniques et accessibles via l'intranet de l'entreprise. L'intranet sert de source d'information centrale, éliminant ainsi le besoin de communications papier.
- Chez ANTIPODE, la publicité est uniquement électronique.
- Chez ANTIPODE, le service de vaisselle est mis à disposition du personnel.
- Antipode crée un accès aux téléchargements numériques, permettant aux clients de stocker et d'accéder à tous les documents nécessaires sur leurs appareils mobiles sans utiliser Internet.
- Antipode propose un itinéraire de voyage numérique.
- Antipode demande aux voyageurs d'emporter avec eux des bouteilles réutilisables dès le début du voyage afin de pouvoir remplir leurs boissons et réduire drastiquement l'utilisation de matériel jetable..
- Antipode n'utilise pas de plastique pour fabriquer des cadeaux ou tout autre type de matériel à ses collaborateurs et clients.

3.6. POLITIQUE DE RÉDUCTION DE LA POLLUTION

- ANTIPODE n'achète pas des produits qui peuvent nuire aux humains et à notre environnement naturel, en particulier en ce qui concerne les produits de nettoyage, la peinture, les pesticides, etc.
- ANTIPODE n'utilise pas système de climatisation au bureau
-

3.7. POLITIQUE DE MOBILITÉ

- ANTIPODE reconnaît que les déplacements de nos employés ont un impact négatif sur notre planète. Tous nos employés sont encouragés à se rendre au travail en partageant des trajets/ en faisant du covoiturage/ en utilisant les transports publics/ à vélo ou à pied.
- La sécurité et le respect des réglementations en vigueur sont notre priorité absolue et sont considérés comme tels par tous les employés.
- Les déplacements lointains sont uniquement en cas de nécessité et sur des longues périodes.

3.8. POLITIQUE DE FORMATION ET SENSIBILISATION À LA DURABILITÉ

- ANTIPODE établit un calendrier de formation en continue pour les employés.
- ANTIPODE établira une formation régulière du personnel et gestion environnementale. La formation couvre les principes généraux du développement durable et du tourisme responsable, ainsi que le respect des cultures et des populations hôtes, la préservation de l'environnement et du patrimoine local, la gestion contrôlée des ressources énergétiques et la fourniture de ressources adéquates pour mener à bien les actions nécessaires.

3.9. POLITIQUE UTILISATION DES SOLS

- Les bureaux d'ANTIPODE sont situés dans une zone urbaine et se conforment à toutes les lois locales sur l'utilisation des sols, respectent les ressources culturelles et naturelles locales dans le cadre de nos activités commerciales et privilégient une architecture et une conception durables.

4. PARTENAIRES – POLITIQUE GENERALE DE PARTENAIRES

- ANTIPODE s'engage à s'approvisionner en produits et services de manière responsable, en évitant autant que possible les effets néfastes sur la société, la culture et la nature. Nous attendons le même niveau d'engagement de la part de nos fournisseurs.
- ANTIPODE préfère travailler avec des partenaires qui partagent son engagement en faveur du développement durable. Cela signifie que nous préférons les partenaires qui ont une déclaration écrite sur le développement durable faisant

partie intégrante de leur politique commerciale et/ou qui ont mis en place une politique claire en matière de développement durable.

- ANTIPODE préfère travailler avec des prestataires qui sont gérés localement, qui utilisent des produits et des services locaux et saisonniers et qui profitent à la communauté locale en embauchant localement et en offrant des conditions de travail justes.
- ANTIPODE attend de ses fournisseurs qu'ils adhèrent à un CODE DE CONDUITE, qui comprend les pratiques commerciales responsables suivantes :
 - Respecter toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales
 - Respecter tous les droits de l'homme, y compris les droits du travail, les droits de l'enfant et les droits de la femme
 - S'engager à respecter des conditions d'emploi équitables
 - Respecter les politiques de lutte contre la corruption, les pots-de-vin, l'extorsion de fonds et la discrimination
 - Protéger les enfants de l'exploitation (sexuelle) par le tourisme
 - Protéger l'environnement et les ressources naturelles
 - Agir dans l'intérêt des communautés locales
- ANTIPODE s'engage à sensibiliser ses fournisseurs à l'adoption de pratiques sociales et environnementales saines et à la réduction de leur empreinte carbone.
- ANTIPODE collabore activement avec ses fournisseurs pour améliorer leurs performances en matière de développement durable. Nous encourageons nos fournisseurs à s'informer en permanence sur le développement durable et nous fournissons/soutenons cet apprentissage dans la mesure du possible.
- ANTIPODE maintient des lignes de communication ouvertes avec ses partenaires et encourage les réactions de ses parties prenantes à tout moment et sur n'importe quel sujet, en particulier le développement durable.

5. POLITIQUE DE TRANSPORT

- ANTIPODE n'a pas une influence sur le choix de transport international vers notre destination pays.
- Parmi les spécifications qu'ANTIPODE exige de ses transporteurs à destination figurent celles réglementées par le Ministère des Transports et des Communications et la Direction Générale de l'Environnement, ainsi que certaines autres exigences d'Antipode, comme l'utilisation de carburants sans plomb et non polluants, matériaux pour le nettoyage et la désinfection des unités, et l'utilisation de matériaux recyclables, entre autres.
- Pour les transferts **vers/de l'aéroport de départ/arrivée** ; ANTIPODE propose des transferts privés pour assurer la sécurité lors des trajets long-courriers vers/depuis l'aéroport, avec des véhicules adaptés au nombre de passagers. Actuellement, le transport public ne donne pas la sécurité pour les transferts aéroportuaires.
- ANTIPODE dispose d'un système de contrôle et de comparaison des services de transport en termes de fonction, d'utilité, d'itinéraire et d'utilisation en milieu protégé. Cela permet d'utiliser les transports de manière réellement efficace, en garantissant le moins de pollution possible. Tout le personnel de vente, de réservation et d'exploitation connaît le système permettant de minimiser l'utilisation des transports polluants et sait comment l'appliquer.
- Lors de la sélection des moyens de transport pour les clients, le personnel d'ANTIPODE dispose des outils nécessaires pour proposer des alternatives appropriées au client. Tous sont régis par des normes nationales pour le transport de passagers sur des itinéraires urbains et ruraux et, comme mentionné ci-dessus, dans des unités de transport avec des indices de pollution réglementés par la norme et par nous-mêmes.
- ANTIPODE vise à promouvoir la création d'itinéraires « sur mesure », lesquels prennent compte de minimiser les émissions de carbone en proposant des options des expériences de voyage "écologiques". En incluant des alternatives de transports, hébergements et activités responsables.
- ANTIPODE propose des « voyages responsables » sur son site web.
- ANTIPODE encourage les prestataires de transport à suivre de formation pour des techniques d'écoconduite.
- ANTIPODE prévoit de mettre en œuvre un programme de reboisement et de protection de l'environnement dans les endroits où nous opérons. Il est entendu qu'il est vraiment impossible de ne pas polluer avec les moyens de transport, mais dans la mesure où nous proposons de lutter contre la pollution de cette manière.

6. POLITIQUE D'HÉBERGEMENT

- La liste des fournisseurs d'ANTIPODE comprend des entreprises qui répondent à diverses exigences, telles que l'utilisation responsable de matières polluantes, l'utilisation de matériaux non polluants, le recyclage, le tri et l'élimination responsable du plastique, du carton, du papier et de ses sous-produits, du verre, du métal, des matières organiques, déchets (générés principalement dans la cuisine et la salle à manger), liquides (provenant du mélange de l'eau avec des détergents et/ou des huiles) et dangereux (piles ou ampoules, matériel médical dans certains cas).

- Les hébergements avec lesquels ANTIPODE a des accords commerciaux condamnent l'exploitation des enfants dans les locaux et installations des hébergements sous-traités. ANTIPODE résiliera les accords commerciaux si l'hébergement ne prend pas les mesures adéquates pour prévenir et/ou mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement directe.
- Comme part d'un processus, ANTIPODE donnera la préférence aux hébergements qui travaillent avec des certifications internationalement reconnues telles que Travelife, ou ceux qui sont reconnus par le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC). Lorsque aucun hébergement certifié n'est disponible, la préférence est donnée aux hébergements dont la réputation en matière de pratiques durables est positive et vérifiable.
- En cas de preuve évidente que les logements sous accords commerciaux compromettent la fourniture ou l'intégrité de services de base tels que la nourriture, l'eau, l'énergie, les soins de santé ou le sol pour les communautés voisines, il peut être justifié de mettre fin à la coopération avec le logement.
- ANTIPODE propose différentes catégories d'hébergements selon les attentes des clients. Les critères de base à remplir sont l'hygiène, les normes sanitaires, la sécurité, ainsi que la capacité d'offrir un bon confort et un service répondant aux attentes des clients. Des pratiques d'hébergement durables peuvent être trouvées dans toutes les gammes de prix ; nous cherchons donc à identifier les options les plus durables disponibles dans le budget de nos clients.
- ANTIPODE propose des hébergements chez l'habitant. Les clients sont informés de conditions de confort de ces établissements qui sont présentés non seulement comme lieux de séjour, mais aussi comme des expériences immersives en elles-mêmes.
- Dans notre effort de sélectionner les prestataires d'hébergement les plus durables disponibles, nous privilégions les établissements qui suivent ces principes fondamentaux :
 - **Soin des employés** : Nous visons à travailler avec des établissements qui prennent soin de leurs ressources humaines, ce qui est d'une importance capitale pour le secteur de l'hospitalité. Nous évaluons donc si l'établissement offre de bonnes conditions de travail à son personnel.
 - **Protection des enfants** : L'établissement s'assure que les droits des enfants sont respectés et protégés.
 - **Approvisionnement local** : Les hébergements sont encouragés à acheter et utiliser des produits alimentaires locaux, produits selon les principes du commerce équitable et de durabilité.
 - **Politique sans plastique** : L'hébergement minimise l'utilisation de plastique et, en pratique courante, n'offre pas de bouteilles d'eau en plastique à ses invités. À la place, l'établissement met à disposition des endroits où les invités peuvent remplir les carafes fournies dans les chambres et leurs propres bouteilles.
 - **Gestion des déchets** : Nous vérifions que l'hébergement sépare au moins les déchets organiques pour le compostage et le plastique pour le recyclage. Les établissements capables de dépasser ces pratiques de gestion des déchets de base seront fortement préférés.
 - **Efficacité énergétique** : L'établissement suit des pratiques d'efficacité énergétique, telles que des ampoules basse consommation et des équipements économes en énergie. Le fournisseur d'hébergement conseille à ses clients (par exemple, à travers des panneaux dans les chambres et les couloirs) d'éteindre les lumières et les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés ou a mis en place un plan global d'extinction (système automatisé).
 - **Efficacité de l'eau** : L'hébergement utilise l'eau de manière efficace. Les lieux avec un système d'économie d'eau pour leurs toilettes et douches de type occidental seront préférés.
 - **Protection de la biodiversité** : L'hébergement limite ses effets négatifs sur la biodiversité locale et mondiale autant que possible.
 - **Charme authentique** : Le bâtiment de l'hébergement (extérieur et/ou intérieur) intègre des éléments d'art, d'architecture ou de patrimoine culturel local. Mises en valeur des éléments de l'architecture, des coutumes et des traditions locales.
 - **Valeur communautaire** : L'établissement respecte les droits de propriété intellectuelle des communautés locales et contribue à la communauté locale de toutes les manières possibles (par exemple, par le parrainage d'événements locaux, des dons à des sites du patrimoine local).
 - **Respect et protection dans l'utilisation des sols.**

7. POLITIQUE D'ACTIVITÉS ET EXCURSIONS

La durabilité d'un prestataire d'excursions est d'une importance capitale, car elle permet à notre entreprise d'étendre les pratiques durables à un élément clé de nos circuits et de notre chaîne d'approvisionnement. Lors de la sélection des excursions/activités pour nos clients, notre politique est de recommander les options les plus durables dans leur gamme de budget. Lorsque nous avons l'opportunité de choisir les excursions, nous privilégierons fortement les établissements qui suivent des pratiques durables dans tous les aspects de leur fonctionnement.

- ANTIPODE ne travaille qu'avec des prestataires d'excursions qui adhèrent à notre POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

- Toutes les excursions et activités organisées par ou au nom d'ANTIPODE respectent les coutumes, les traditions, l'intégrité culturelle et les ressources naturelles locales.
- ANTIPODE s'engage à ne pas proposer d'excursions qui portent atteinte aux êtres humains, à la faune et à la flore, à l'environnement ou aux ressources naturelles telles que l'eau et l'énergie. Les fournisseurs d'excursions ne proposent pas de produits ou de services qui nuisent aux êtres humains, aux animaux, aux plantes, aux ressources naturelles (par exemple, l'eau/l'énergie), ou des produits qui sont socialement/culturellement inacceptables.
- Aucune activité impliquant la détention d'animaux sauvages en captivité n'est proposée, sauf s'il s'agit d'activités dûment réglementées et conformes à la législation locale, nationale et internationale. Les excursions, qui comprennent des interactions avec des animaux sauvages, sont conformes aux codes de conduite pertinents. Toute perturbation des écosystèmes naturels est réduite au minimum. Dans le cas de violation de cette consigne, ANTIPODE ne travaillera plus avec le prestataire.
- Les espèces sauvages ne sont pas récoltées, consommées, exposées, vendues ou échangées. Dans le cas de violation de cette consigne, ANTIPODE ne travaillera plus avec le prestataire.
- ANTIPODE privilégie les excursions et les activités qui profitent aux communautés locales, respectent le bien-être des animaux et soutiennent la protection de l'environnement.
- ANTIPODE a lancé un système de contrôle et de notation des services touristiques pour garantir le respect des procédures opérationnelles, d'urgence et de durabilité.
- ANTIPODE encourage aux prestataires d'excursions des possibilités d'apprentissage et de gestion du développement durable, y compris un accès gratuit à la plateforme d'apprentissage et de reporting en ligne Travelife.
- ANTIPODE s'efforce d'identifier les options les plus durables disponibles dans le budget de nos clients.

8. DESTINATIONS

Destinations durables

ANTIPODE préfère travailler dans des destinations qui se sont engagées vers des politiques de développement durable, engagés vers le développement de la communauté et de la destination. ANTIPODE ne soutient pas les destinations dont le bilan en matière de droits de l'homme est douteux. ANTIPODE vise à orienter les visiteurs vers des zones touristiques secondaires ou moins connues afin d'éviter le sur tourisme. ANTIPODE prend en compte les aspects de durabilité des destinations dans la sélection de nouvelles destinations et dans le processus de développement de produits. Nous voulons apporter des avantages sociaux et environnementaux aux communautés que nous visitons. Nous comprenons l'importance de la dispersion des visiteurs et de la nécessité de ne pas dépasser la capacité d'accueil des destinations ; par conséquent, nous encourageons la promotion de régions moins connues (avec l'approbation de la communauté locale), afin d'éviter le surtourisme et ses effets négatifs".

Contribution aux communautés locales / au réseau économique local

ANTIPODE s'engage à apporter une contribution positive aux destinations dans lesquelles elle opère :
 S'approvisionner localement et de manière responsable, et soutenir les arts et la culture locaux et traditionnels
 Encourager les clients à acheter de manière responsable et les informer sur les souvenirs illégaux, interdits ou prohibés.
 Collaborer avec d'autres acteurs du tourisme local [y compris le gouvernement local, d'autres entreprises touristiques, le monde universitaire, les groupes communautaires] pour favoriser le développement touristique durable de la destination.
 Respecter et défendre tous les droits de l'homme (droits de l'enfant, droits de la femme, droits du travail, etc.) ainsi que les droits fonciers.

Contribution à la préservation du patrimoine naturel et culturel :

ANTIPODE s'aligne aux lois internationales pour la protection du patrimoine naturel et culturel. ANTIPODE s'aligne aux lois locales sur le Patrimoine Culturel de la Nation dans tous les pays où nous sommes présents. Au Pérou : Loi 28296.
 ANTIPODE s'aligne strictement aux consignes dictées par loi en relation à la liste de marchandises restreintes et interdites d'exportation. Cette liste est publiée sur le site de la SUNAT : <https://sunat.gob.pe/orientacionaduanera/mercanciasrestringidas/>
 ANTIPODE n'autorise pas aux clients l'achat de souvenirs contenant des espèces de flore et de faune menacées, des objets historiques/archéologiques obtenus illégalement, des drogues ou des substances illégales.
 ANTIPODE s'engage à respecter l'environnement à travers la sensibilisation des hôtes aux principes du voyage responsable et au comportement responsable des visiteurs.

Communication et protection des clients

Vie privée

- La protection de nos clients est notre priorité. C'est pourquoi nous appliquons une politique de confidentialité afin de garantir la conformité juridique à tous égards que les clients et leurs données sont protégés et les clients savent comment leurs informations sont utilisées.

- Nous nous engageons à protéger la vie privée de tous nos clients et utilisateurs, et nous tenons à vous assurer que toutes les informations que vous nous fournissez sont strictement privées et confidentielles.

Marketing et communication

- ANTIPODE maintient une communication directe avec les clients. Les échanges pendant la période de vente sont réalisés par appel téléphonique, mail et en utilisant des applications qui permettent une communication plus rapide.
ANTIPODE s'efforce d'être sincère dans toutes les situations et à tout moment.
ANTIPODE offre des produits et des services exactement tel comme nous avons communiqué durant nos échanges avec les clients.
ANTIPODE respecte les engagements et les promesses explicites et implicites.
ANTIPODE est contre l'écoblanchiment et soutient à 100 % nos affirmations en matière de développement durable.
ANTIPODE s'efforce d'être inclusif et représentatif dans notre marketing et de toujours prendre en compte les sensibilités culturelles, religieuses et ethniques.

Communication sur le développement durable

- Les clients seront informés de l'impact social et environnemental de leur voyage et seront sensibilisés aux choix durables qu'ils peuvent faire, notamment par une communication transparente :
 - Hébergement certifié
 - Compensation des émissions de CO2 de leurs déplacements
 - Activités et excursions en faveur des communautés locales et de la protection de l'environnement
 - Achats responsables et souvenirs illégaux

Expérience client

- L'entreprise souhaite que toutes les expériences de ses clients soient positives et applique des politiques strictes en matière de santé et de sécurité, de marketing et d'excursions afin de garantir la satisfaction de ses clients. Ces politiques couvrent des sujets spécifiques (sans s'y limiter) :
 - Santé et sécurité
 - Procédures d'urgence
 - Vie privée
 - Numéros de groupe
 - Émissions de gaz à effet de serre et compensation
 - Transport
 - Achats
 - Exploitation sexuelle
 - Les enfants dans le tourisme
 - Satisfaction et plaintes
- ANTIPODE maintient des lignes de communication ouvertes avec ses clients et encourage le retour d'informations à tout moment et sur n'importe quel sujet, en particulier le développement durable.

Contact / Responsible person

All staff are responsible for the ownership and undertaking of this policy.

All staff are responsible for the promotion and implementation of this sustainability policy within their departments.

The implementation of this policy will be lead by the Sustainability Coordinator, Melissa Lisbeth Cahuata Corrales, who can be reached at melissa@antipode-peru.com.

Date d'entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le 29 décembre 2023.

Powered by TCPDF (www.tcpdf.org)